

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Noble Coffee SA, Lausanne
2.

Nom et siège de la société anonyme reprenante: Noble Resources SA, Lausanne
3.

Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4.

Date de la décision: 13.06.2003
5.

Echéance de préavis des créances: **25.08.2003**
6.

Adresse pour la déclaration des créances: Noble Resources SA, Avenue Juste-Olivier 2, 1006 Lausanne
7.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8.

Remarques: L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Noble Coffee SA a prononcé la dissolution de la société ensuite de fusion, sur base d'un contrat de fusion daté du même jour, aux termes duquel Noble Resources SA, reprend à titre universel, conformément aux dispositions de l'article 748 CO, les actifs et passifs de la société absorbée.

Patrick de Preux, Laurent Besso & Jean Schmidt; Etude des Notaires
1002 Lausanne
- (01100320)